

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 18/07/2018 - 11:03**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** UNIVERSITE JEAN MONNET

**Correspondant :** Mme PICANOL KAREN, UNIVERSITE JEAN MONNET, 10 rue TREFILERIE - CS 82301 10 rue TREFILERIE - CS 82301 , 42023 Saint-etienne cedex 2, tél. : 04 77 42 17 67, télécopieur : 04 69 66 11 07, adresse internet : <http://portail.univ-st-etienne.fr/>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Education

**Objet du marché :** La présente mise en concurrence porte sur les Travaux de mise en accessibilité des sites IUT de St-Etienne et Métare, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45311200

**Lieu d'exécution et de livraison :** Saint-Etienne

**Code NUTS :** FRK25

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Travaux de mise en accessibilité des sites IUT de St-Etienne et Métare, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** à compter du 19 octobre 2018 et jusqu'au 28 février 2019

**Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) :** 19 octobre 2018

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**  
Délai de paiement : 30 jours.

paiement par virement administratif par l'Université.

Financement : UJM

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Autres renseignements demandés :**

- Un extrait kbis datant de moins de 6 mois

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ; et avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société.

La déclaration indiquant les moyens techniques dont le prestataire dispose pour l'exécution des prestations.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

ci dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation (60 %)
- Valeur technique de l'offre au regard des éléments transmis par le candidat dont : Moyens humains et matériel /3 - Méthodologie, organisation, /4 - Matériels mis en oeuvre /3 (40 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 13 septembre 2018 à 16 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018-032

**Renseignements complémentaires :** Le calendrier prévisionnel d'exécution est déterminé à l'article 8.2 du CCCAP.

Lieu d'exécution de la prestation : St-Etienne

Une visite Facultative des locaux est organisée (voir RC)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18 juillet 2018

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Mme Picanol , UNIVERSITE JEAN MONNET, 10 rue Tréfilerie - CS 82301, 42023 Saint etienne cedex 2, tél. : 04 77 42 17 67, télécopieur : 04 69 66 11 07, courriel : [marches-publics@univ-st-etienne.fr](mailto:marches-publics@univ-st-etienne.fr), adresse internet : <https://www.univ-st-etienne.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon, Palais des juridictions administratives 164 rue Duguesclin, 69433 Lyon cedex 03, tél. : 04 78 14 10 10, télécopieur : 04 78 14 10 10, adresse internet : <http://www.conseil-etat.fr/ta/lyon/index.shtml>

**Détails d'introduction des recours :** Pour référé précontractuel (art L551-1 à L 551-12 du CJA) ou référé contractuel (art L551-13 à 551-23 du CJA) - délai de contestation de la décision d'attribution (art. R421-1 à R421-7 du CJA) - pleine juridiction dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique CE n° 358994 du 04/11/2014, Dépt du Tarn et Garonne.

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3278201**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département :** 42 - Loire